



## Rapport du CWC sur ses discussions sur la synodalité et ce qu'elle signifie pour les femmes.

Le Conseil catholique des femmes s'est engagé dans la compréhension et les discussions sur les questions des femmes concernant le Synode sur la synodalité depuis que le Pape François a ouvert le processus en octobre 2021. Nous avons organisé deux séries de sessions d'écoute. La première en 2022/2023 et la seconde pendant la période intérimaire du Synode de 2023 et 2024. Le processus de préparation et le Synode de 2023 ont donné à de nombreuses organisations réformatrices du Peuple de Dieu dans le monde entier l'occasion de travailler en réseau et de découvrir que nous avons des préoccupations similaires.

### La violence à l'égard des femmes dans l'Église et la société

La question de la violence à l'égard des femmes et des filles est une préoccupation mondiale, présente dans tous les pays, toutes les cultures, toutes les religions et tous les milieux sociaux.

L'Église catholique, avec sa structure patriarcale et hiérarchique, ne fait pas exception. La violence et les abus sexuels sont très répandus dans l'Église et dans son environnement. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que les structures de pouvoir de l'Église catholique soumettent les femmes et les groupes de personnes vulnérables à des violences qui, pour la plupart, sont dissimulées et ne sont même jamais reconnues. Le pouvoir spirituel exercé par les hommes ordonnés est souvent utilisé à mauvais escient pour contraindre les femmes et les personnes vulnérables à commettre des abus sexuels. Les victimes/survivants réclament toujours justice à l'Église.

La crise des abus sexuels a considérablement érodé la crédibilité de l'Église. De nombreuses femmes et de nombreux jeunes s'adressent à des prêtres pour demander conseil dans des situations de violence familiale et d'abus, avant d'être à nouveau victimes dans leur situation de vulnérabilité. Les abus ne sont pas seulement sexuels, mais aussi spirituels. En conséquence, un nombre croissant de jeunes se sont éloignés de l'Église.

Les femmes attendent du Synode des réponses et des signes visibles que l'Église défend leurs voix et leurs droits.

### **Les femmes attendent**

- **La fin de l'exclusion des femmes de la direction et de la prise de décision.**

On ne cesse de répéter aux femmes qu'elles ne doivent pas percevoir l'exclusion et le déni de leurs droits comme de la violence et que cela ne constitue pas une discrimination. Mais l'exclusion est une violence et les expériences d'exclusion sont des expressions de violence qui sont tout aussi traumatisantes et douloureuses que la violence physique.

- **Éliminer la culture patriarcale**

Le sexisme dans l'Église est omniprésent. Pour éliminer la violence à l'égard des femmes, l'Église doit travailler en interne et sur le plan politique pour déconstruire la culture patriarcale. Le patriarcat a favorisé un narcissisme omniprésent chez les hommes : ils donnent la priorité à leurs propres intérêts et à leur pouvoir avant tout le reste. Le pape François appelle cela le « cléricalisme ». Cette masculinité toxique doit être analysée de manière critique et déconstruite.

- **Rendre justice aux victimes d'abus cléricaux/sexuels**

Les expériences d'abus sont diverses et souvent dissimulées. Les femmes qui dénoncent des abus continuent d'être accusées à tort d'être des « femmes agressives et calomnieuses » et d'être dénoncées. Nous demandons la mise en place d'une structure dans laquelle des femmes sont désignées pour examiner les rapports d'abus et entamer le processus de justice et de guérison pour les victimes. Fini la dissimulation ! Fini le silence ! Finie la victimisation des dénonciateurs !

- **Mettre fin à la domination cléricale, aux abus et à la violence à l'encontre des femmes religieuses**

Les violences perpétrées à l'encontre des femmes religieuses sont particulièrement graves car elles ne sont couvertes par aucun droit civil, mais par un droit canonique discriminatoire où toutes les décisions sont prises par des dirigeants masculins. Les responsables des congrégations manquent d'autonomie et sont obligés d'adhérer aux décisions prises par la hiérarchie masculine.

### **Reconnaître que la violence domestique est un crime**

La structure patriarcale et hiérarchique de l'Église se reflète particulièrement dans les familles, où les femmes et les enfants sont soumis à un enseignement sur le mariage et la sexualité qui exige la soumission, favorisant ainsi diverses formes d'abus telles que la violence mentale, émotionnelle et physique, les abus sexuels et l'inceste. L'Église catholique n'a pas condamné la violence domestique et ne l'a pas qualifiée de péché, bien qu'elle soit reconnue comme un crime dans la société civile.

- **Reconnaître que le viol conjugal est un viol.**

La violence sexualisée et le viol conjugal font partie des formes les plus extrêmes de violence. Les hommes n'ont pas un droit inhérent sur le corps d'une femme pour satisfaire leurs désirs sexuels, et il ne devrait pas y avoir d'attente obligatoire de la part d'une femme de satisfaire les demandes sexuelles d'un homme en toutes circonstances.

- **Établir un dialogue interreligieux sur la reconnaissance des droits des femmes dans les religions.**

L'Église dispose d'un réseau mondial et c'est précisément cette perspective interconnectée qui devrait être utilisée pour aborder la question de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes. La discrimination à l'égard des femmes et le recours à la violence sont des infractions pénales et le viol est un crime contre l'humanité. À ce jour, l'Église catholique n'a pas ratifié de lois plus strictes pour la protection des femmes, telles que définies dans la CEDAW et les conventions d'Istanbul.

- **Créer des commissions indépendantes**

Les femmes demandent la création de commissions indépendantes dirigées et gérées par des femmes afin d'aborder et de faire évoluer les attitudes et la culture qui maltraitent les femmes. De nombreuses études montrent des corrélations entre la religiosité au sein d'une famille et la violence à l'égard des femmes. En particulier lorsque la structure hiérarchique de l'Église se superpose à la structure culturelle, sociale et politique, la violence à l'égard des femmes est souvent particulièrement dissimulée, laissant les femmes isolées de leurs expériences à la fois par la société et par l'Église. Ces commissions devraient être accessibles à toutes les femmes par le biais du réseau du diocèse, de la paroisse et des petites communautés chrétiennes.